



ANIMATION DU SITE NATURA 2000 FR9412008 CHENAIES ET PINEDES DE CORSE

*Compte rendu du comité de pilotage (COFIL)
du 25 octobre 2018*

Contenu

1. Modification de l'arrêté de composition du COFIL suite à la refonte des collectivités	3
2. Présentation du site Natura 2000	3
3. Présentation du programme de mise en oeuvre des fiches action 2018 et 2019	3
4. Présentation du plan de communication	7
5. Questions diverses	8

Présents :

- Ronan LEAUSTIC, Sous-préfet de Corte
- Fabrice TORRE, DREAL
- Maud BARREL, DREAL
- Laetitia BEJANIN, DREAL
- Jean-François SEGUIN, PNRC
- Sébastien LECCIA, OEC
- Céline PIETRERA, CPIE A Rinascita
- Barthelemy PONCHON, ONF
- Sylvestre SISCO, ODARC
- Amandine BURGUET-MORETTI, ENDEMYS
- Pasquale MONEGLIA, ENDEMYS

Ordre du jour :

- Modification de l'arrêté de composition du COPIL suite à la refonte des collectivités
- Présentation du site Natura 2000
- Présentation du programme de mise en oeuvre des fiches action 2018 et 2019
- Présentation du plan de communication
- Questions diverses

- Début de la réunion à 9h30h -

Introduction réalisée par M. Le Sous-Préfet de Corte.

Introduction sur la phase d'animation lancée sur le site Natura 2000 par Maud Barrel.

1. MODIFICATION DE L'ARRETE DE COMPOSITION DU COPIL SUITE A LA REFONTE DES COLLECTIVITES

Présentation par M. Barrel, pour validation par le COPIL, du projet de nouvel arrêté préfectoral modifiant la liste des membres du comité de pilotage.

J.-F. Seguin a demandé qu'il soit nommé en tant qu'agent du PNRC et non à titre individuel.

P. Moneglia a rappelé qu'au précédent COPIL, le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) était représenté par Christophe Panaïotis, spécialiste des problématiques forestières. En conséquence qu'il serait nécessaire que la liste des membres du COPIL prenne en compte que le CBNC peut être représenté par une autre personne que Laetitia Hugot (directrice du CBNC)

→ Projet d'arrêté préfectoral validé sous réserve d'intégrer les remarques formulées.

2. PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

Rappel synthétique par P. Moneglia, du périmètre du site Natura 2000 et des espèces ayant justifié sa désignation.

3. PRESENTATION DU PROGRAMME DE MISE EN OEUVRE DES FICHES ACTION 2018 ET 2019

Présentation du programme d'action de l'animation 2018-2020 par P. Moneglia.

Action « Missions générales d'animation »

→ Contenu de l'action validé.

Action « Mise en adéquation du DOCOB et des aménagements forestiers »

→ Contenu de l'action validé.

Action « Prévention et lutte contre les incendies »

→ Contenu de l'action validé en intégrant les précisions et amendements suivants :

- Se rapprocher de la Communauté de communes Pasquale Paoli concernant les moyens de prévention prévus et/ou à mettre en œuvre afin de prévenir et lutter contre le feu au niveau des secteurs Natura 2000, en particulier sur secteur Natura 2000 de Castifao-Acoulese. Action à réaliser par l'animateur.
- Promouvoir une sylviculture adaptée au feu auprès des forestiers. Action à réaliser par l'animateur, CRPF, ONF.
- Proposer d'intégrer la protection des milieux naturels remarquables (tels que les sites Natura 2000) dans le futur Plan Local de Protection contre les Incendies (PLPI). Action à réaliser par l'animateur et les membres du COPIL.

Action « Développer des opérations des sciences participatives intégrant l'Autour des Palombes »

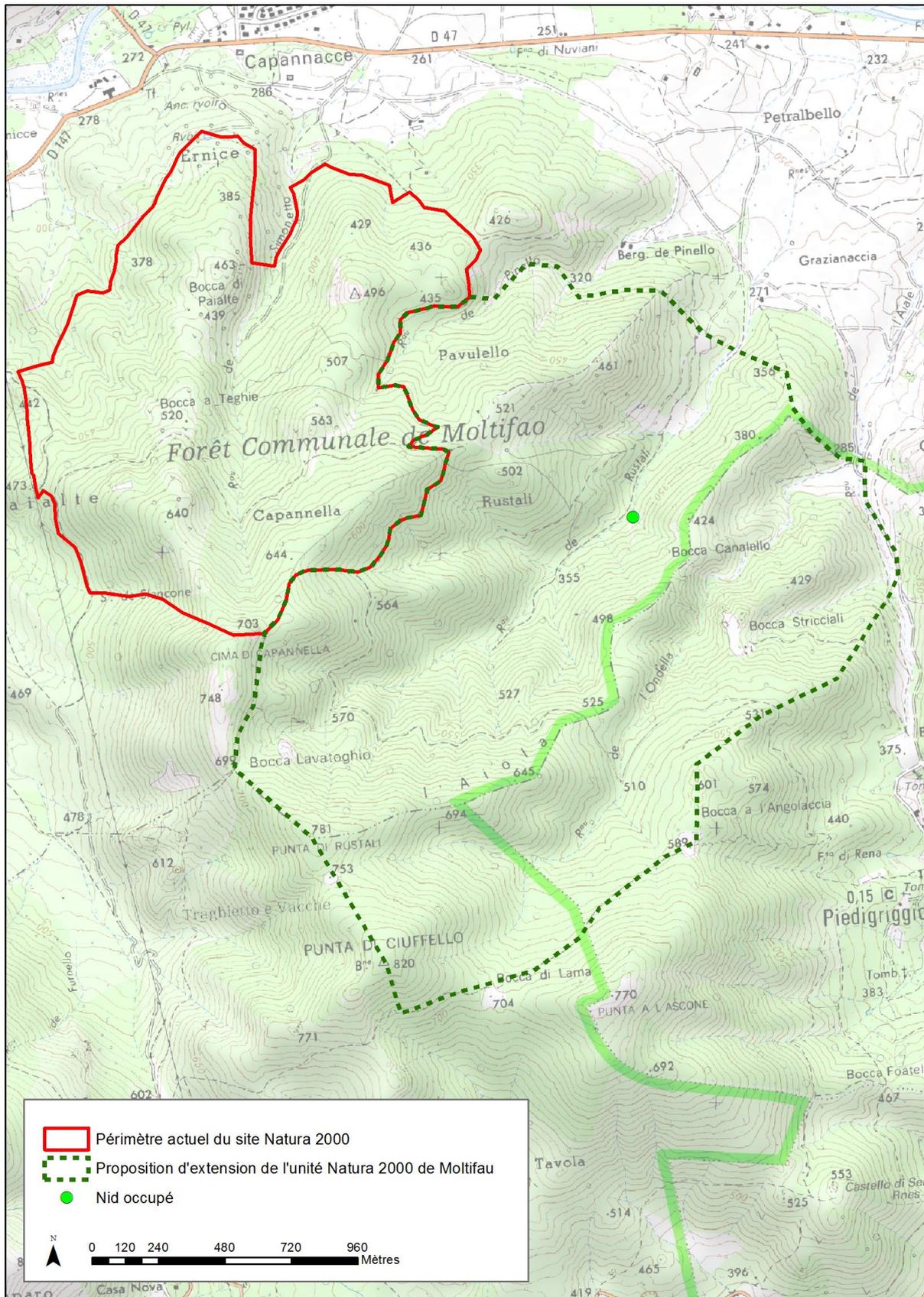
- Contenu de l'action validé en intégrant les précisions et amendements suivants :
 - Cibler les actions de sciences participatives auprès des socioprofessionnels et des chasseurs qui sont sur le terrain et qui peuvent être source de données ornithologiques et écologiques. Action à réaliser par l'animateur et par la structure en charge de mettre en œuvre la mesure.
 - Se rapprocher de la fédération des chasseurs de Haute-Corse et de l'association de chasse de Moltifau-Caccia afin de mobiliser les chasseurs sur le recueil de données d'observations d'autours des palombes.

Action « Extension/modifications périmètres ZPS validées en 2016 pour intégrer l'ensemble les nids d'Autour »

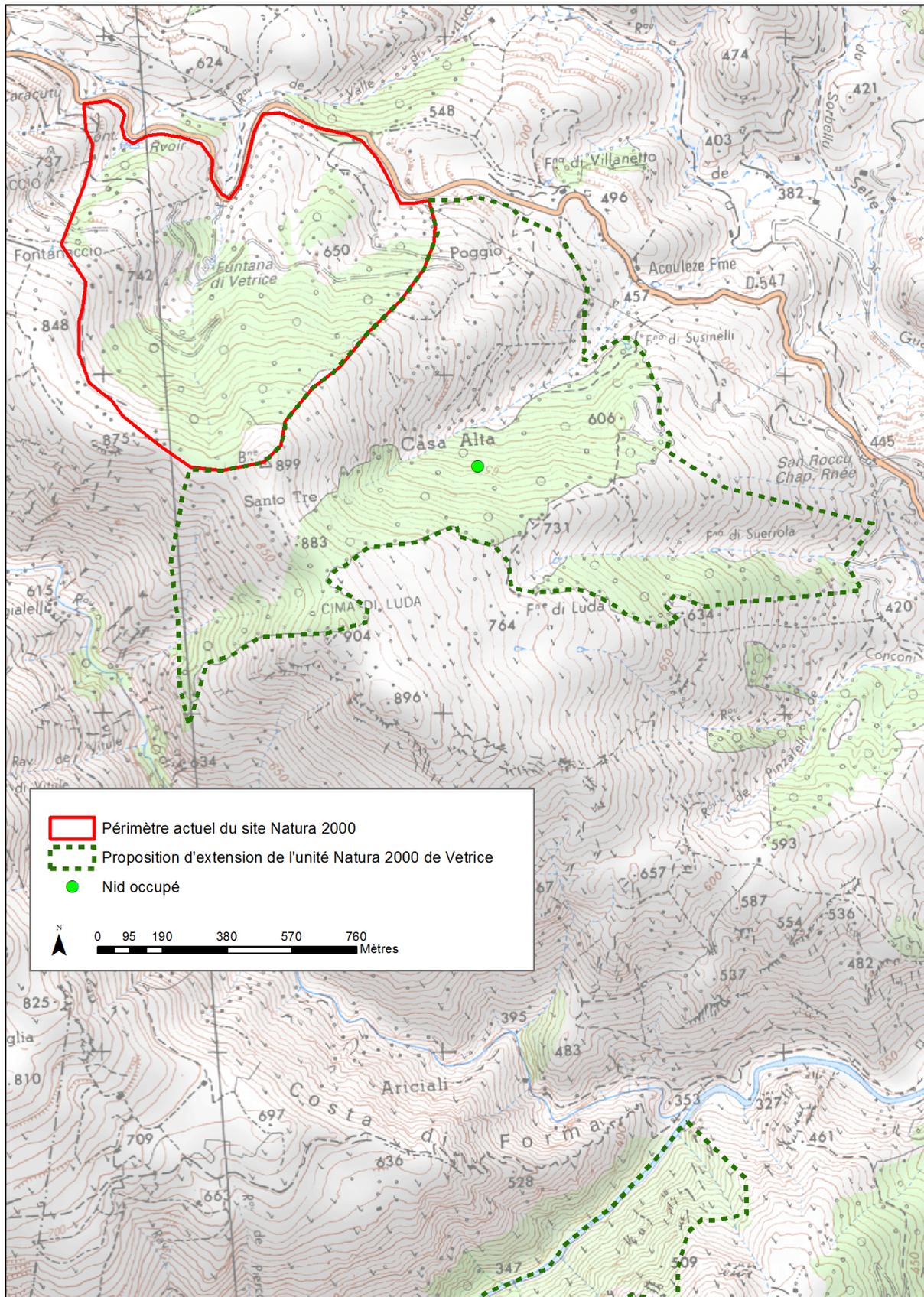
J.-F. Seguin expose que l'extension/modification des périmètres de la ZPS doit se raisonner à l'échelle du territoire d'autour des palombes et non pas à l'échelle réduite de la localisation des nids.

Il est rappelé les difficultés de suivi de l'autour des palombes sur l'ensemble des sites où l'espèce est présentes (besoin de beaucoup de temps d'observation sur le terrain, et manque de disponibilité de moyens humaines).

- Contenu de l'action validé en intégrant les précisions et amendements suivants :
 - En un premier temps (2019), prévoir une extension/modification sur la base des périmètres d'extension/modification validé par le COPIL du 2 décembre 2016 sur les secteurs Castifao-Acoulese et Moltifao (cf. cartes pages suivantes). Action à réaliser par l'animateur et la DREAL.
 - En un deuxième temps, définir et proposer d'autres périmètres extension/modification sur la base (1) d'éventuelles nouvelles données de localisation de nids d'autour des palombes et (2) de la cartographie des boisements favorables à la nidification de l'autour des palombes à identifier sur la microrégion du site Natura 2000 où l'autour (Castifao, Moltifao, Urtaca, Lama, Olmi-Capella et communes proches). Action à réaliser par l'animateur.



Carte 1 Périmètre d'extension/modification de Moltifao



Carte 2 Périmètre d'extension/modification de Castifao-Accoulese

Action « Sensibilisation »

Cf. chapitre 0 **Erreur ! Référence non valide pour un signet.** page 7.

Action « Autour des palombes »

- Contenu de l'action validé en intégrant les précisions et amendements suivants :
 - Apporter toutes informations utiles au CRPF afin que ses agents puissent identifier les menaces de travaux forestiers sur l'autour des palombes et puissent informer et sensibiliser les propriétaires forestiers sur l'enjeu représenté par l'autour des palombes. Action à réaliser par l'animateur.
 - Inciter les acteurs à déposer des dossiers de demande de financement pour réaliser les actions concrètes prévues au DOCOB. Action à réaliser par l'animateur.
 - Promouvoir la mise en œuvre de contrat Natura 2000.

Action « Suivi des stations de sittelle corse sous pin maritime à Pastricciola »

- Contenu de l'action validé en intégrant les précisions et amendements suivants :
 - Recueillir les travaux de suivi de *Matsucoccus feytaudi* en Corse réalisé par le ministère de l'agriculture. Action à réaliser par l'animateur.
 - Recueillir les inventaires de la sittelle corse réalisés par l'ONF dans la forêt de Pastricciola. Action à réaliser par l'animateur.

4. PRESENTATION DU PLAN DE COMMUNICATION

Présentation par P. Moneglia, des Actions de communication, information et sensibilisation de l'animation 2018-2020 :

Production et diffusion de « publications » sur les sites web et réseaux sociaux des collectivités concernées par le site Natura 2000

- Action validée.

Production et diffusion de communiqués de presse

- Action validée. Les communiqués de presse devront être validés et signer par le sous-préfet et ses services avant toute diffusion.

Sorties découverte annuelles sur les sites à Autour des palombes (Moltifao, Castifao) et sur le site à Sittelle corse (Pastricciola)

- Action validée.

Animations scolaires sur l'Autour des palombes et les oiseaux forestiers (groupes scolaires de Moltifao, Petralba/Urtaca, Olmi Capella, Pastricciola)

- Action validée.
- Le CPIE A Rinascita Centru Corsica qui réalise déjà des opérations d'éducation à l'environnement, d'assurer la mise ne œuvre de cette action.

Projet d'installation d'une signalétique sur les différentes communes du site Natura 2000

- Action validée. Se rapprocher de l'OEC et de la DREAL afin de respecter la charte Natura 2000 Corse.

Conception, réalisation, impression et publipostage d'une lettre Natura 2000

- Action validée, avec production et diffusion d'une lettre Natura 2000 par an.

5. QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

- Début de la réunion à 12h -